



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pyralène

Question écrite n° 4787

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait qu'une pollution grave par plusieurs dizaines de tonnes de pyralène a été constatée à proximité du centre de la ville de Metz. Un mur de confinement a été construit pour protéger les habitations voisines. Toutefois, selon certaines sources, la pollution se serait propagée au-delà. Des capteurs ayant été installés, il souhaiterait qu'elle lui indique le taux maximal de pollution par le pyralène, mesuré par ces capteurs au cours des années 1996 et 1997.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4787

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3484

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)